



- AC1 - Monuments historiques
 - périmètre de protection de rayon 500 mètres
 - ★ Monument Historique
- EL3BIS - Extraction des matériaux à moins de 11,70 m de la limite des rivières domaniales et des canaux
 - zone de protection
- I1TER - Maîtrise des risques autour des canalisations de transport d'hydrocarbures par la SNOI
 - SUP 1
 - SUP 2
- I3 - Canalisations de gaz
 - zone de passage
- I3BIS - Maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de matières dangereuses
 - SUP 1
- PM1 - Plans de prévention des risques naturels ou miniers
 - Zone jaune
 - Zone orange
- T1 - Voies ferrées
 - ▨ zone de protection
- T7 - Extérieur des zones de dégagement
 - zone de protection - Altitude max. de 460 m NGF
 - ▨ zone de protection



maître d'ouvrage :
Communauté de Communes du Pays de la Zorn

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 Commune de Ingenheim

PLU APPROUVE
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire en date du 19 décembre 2019
 A Hochfelden, le 20 DEC. 2019
 M. Bernard Freund, le Président.



conduite d'études :
OTE Ingénierie
 Géomètre Expert ANDRES



1:5 000